

DÉCHETS ALIMENTAIRES

LE COTENTIN EXPÉRIMENTE LA COLLECTE DES **DÉCHETS ALIMENTAIRES** EN DÉCHETÈRIES



DES ABRI-BACS À DISPOSITION

gratuits et exclusivement
réservés aux habitants
pendant les horaires
d'ouverture des
déchetèries



Mes Déchets

Téléchargez l'application mobile !



Disponible sur
l'App Store



Disponible sur
Google Play

leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

OÙ DÉPOSER MES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

DES ABRI-BACS DISPONIBLES DANS 7 DÉCHÈTERIES



**1 TONNE
DE DÉCHETS
COMPOSTÉE**



**350 KG DE CO₂
EN MOINS**

QUELS DÉCHETS DÉPOSER DANS LES ABRI-BACS ?

DÉCHETS ACCEPTÉS



Mouchoirs
et essuie-tout



Os, arrêtes,
coquillages et
crustacés



Épluchures
de fruits et
de légumes



Pains
rassis



Restes de repas,
de viande ou de
poisson cuit ou cru



Marc de café
ou thé avec filtre
en papier



Légumes et
fruits gâtés



Crouûtes et restes
de fromages



Coquilles d'œufs, de
noix



Fleurs ou plantes
fanées sans pot

DÉCHETS REFUSÉS



Crottes de
chien/litières



Couches



Ordures ménagères
résiduelles



Sacs plastiques
(même ceux dits compostables)



Emballages
recyclables



Mégots



Déchets alimentaires à déposer dans des sacs kraft ou en vrac

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Dépôt des
déchets alimentaires



Collecte

Compostage local
sur une plateforme
dédiée



Retour à la terre
chez les acteurs
locaux



Ne pas jeter sur la voie publique



Une question ?
lecotentin.fr ou
appli *Mes déchets*
le Cotentin